



Mairie de
DURAVEL
Code postal 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

Envoyé en préfecture le 07/02/2024
Reçu en préfecture le 07/02/2024
Publié le 07/02/2024
ID : 046-214600892-20240129-2024_001-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le vingt neuf janvier à 20 h 30,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22.01.2024

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID,
M. ROUCH, Mmes BOON, BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE,
DELTORT, FAYEMENDY, Mme HALL.

Absent : M. LEVASSEUR.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

2024-001

Nombre de Conseillers

En exercice : 13
Présents : 12
Votants : 12

OBJET

STATIONNEMENT

AIRE DE TENNIS

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la
demande de Monsieur Jacques LANIES, distillateur ambulant, qui souhaite
stationner sur l'aire du tennis pour installer son alambic.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise
l'installation de son matériel et demande une indemnisation forfaitaire de 50 €
pour chaque période de stationnement.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le Maire
Gérard CALASSOU



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 07/02/2024

Publié ou notifié

le 07/02/2024